

de Cumberland. Sur quoi l'on ne peut se dispenser de relever la confiance avec laquelle on avance dans l'Exposé des motifs de l'Electeur d'Hannovre, " que ,, la France ne voulut jamais se relâcher sur le de- ,, sarmement des troupes auxiliaires, & qu'elle n'a ,, fait qu'adoucir son langage à cet égard depuis ,, très-peu de tems. ,, On vient de voir au contraire, que dès le 2. Novembre le Maréchal de Richelieu avoit annoncé le désistement, & l'on prouvera plus bas que le Général Hannovrien a reconnu par sa Lettre du 14., que le Général François l'en avoit informé le 9. On prouvera de plus, par la Lettre du Duc de Brunswick du 27. Novembre, que quoi- que la Convention du 20. Septembre stipulât le de- sarmement pour ses troupes, le Roi avoit bien voulu s'en désister, en même-tems que pour le Landgrave de Hesse; & de ces preuves il sera aisé de juger quelle foi l'on doit ajouter aux faits qui sont avancés avec le plus d'affurance par la Cour d'Han- novre.

*La suite pour le mois prochain.*

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considéra- ble en FRANCE, en ESPAGNE, & en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **L**E Roi a écrit la Lettre suivante aux Archevêques & Evêques de son Royaume pour faire chanter le *Te Deum* à l'occasion de la victoire remportée le 10. Octobre par l'Armée du Prince de Soubise sur les Hannovriens & les Hessois, commandés par le Prince d'Ysembourg & le Général Oberg.

*LA Providence vient d'accorder une nouvelle Victoire à mes armes. Mon Cousin le Prince de Soubise, à qui j'ai confié le Commandement d'une de mes Armées, ayant été renforcé par un Corps sous les ordres du Sieur de Chevert, & par un autre sous ceux de mon Cousin*